



Regard

Regard sur **GRENAY**

Votre Bulletin d'informations municipales

EDITO
A MÉLISSA ..

N° 352 - AOÛT 2010

Dans ce magnifique été qui nous irradie de sa chaleur et de sa moiteur, notre commune a été déchirée par un drame. Vous le savez tous, **Mélissa Mollet a été tuée** par Sébastien Dupuis. Les raisons de cet acte criminel nous seront révélées par l'enquête entreprise par la gendarmerie de Montreuil-sur-mer. Cela prendra du temps, beaucoup de temps et, aujourd'hui, les deux familles ne s'expliquent pas cette fin tragique.

Si je prends la plume aujourd'hui, ce n'est pas pour vous raconter ce que je ne sais pas ou pour répéter une fois de plus ce qu'a écrit la presse. Non, si je tiens à rendre compte de ce qui s'est passé, **c'est pour vous dire merci à tous**. Merci pour votre dignité, merci pour votre gentillesse, merci pour votre attention aux autres, merci pour le respect porté à Mélissa et à sa famille.

Bien sûr, **les services municipaux**, l'état civil, le CCAS, les services techniques, ont été particulièrement présents, efficaces et attentifs à ce que tout se passe le mieux possible. Bien sûr, **les forces de l'ordre** par leur présence discrète ont facilité le cortège et j'ai remercié le commandant Mullet de Liévin. Bien sûr, **les pompes funèbres Thorrel** se sont montrées à la hauteur de



Beaucoup de personnes ont participé à la marche blanche en mémoire de Mélissa.

leur réputation par le professionnalisme de leurs prestations. Bien sûr, **l'office religieux** a été de qualité et la présence d'un prêtre de Lens un vrai réconfort pour la famille. Bien sûr, **l'Harmonie municipale** par sa présence a transfiguré la marche blanche pour accompagner Mélissa jusqu'au cimetière municipal et nous avons tous encore des frissons en repensant à ce cortège digne et silencieux enveloppé dans la musique de l'Harmonie.

Mais surtout, mais d'abord, merci à vous, **merci à vous tous**, qui vous êtes mobilisés pour soutenir la famille de Mélissa. Vous avez été nombreux à manifester par un signe de sympathie, un hommage, une présence votre soutien et votre compassion. Vous l'avez fait simple-

ment et naturellement.

Jeudi après-midi, le temps semblait comme figé, pas d'énerverment, pas de chuchotement, pas d'agressivité même chez les automobilistes devant attendre le passage du cortège. Jeudi après-midi, **de la solidarité, de la fraternité, de la dignité**. Jeudi après-midi, le mot communauté prenait tout son sens aussi bien à l'église qu'en dehors. Communauté des croyants et des autres ; communauté des amis, des proches, des camarades et aussi des relations plus éloignées ; **communauté de toutes ces Grenaysiennes et de tous ces Grenaysiens** solidaires de la famille de Mélissa et venus dire par leur présence à la maman, au papa, à la sœur, au frère, à la grand-mère et à toute la famille de

Mélissa qu'ils n'étaient pas seuls à être concernés par ce drame.

Lors de ma permanence du mardi 13, j'ai été surpris car aucune des personnes reçues, n'a évoqué la disparition de Mélissa mais la foule rassemblée jeudi après-midi m'a rappelé qu'**aux paroles inutiles les « gens du Nord » préféraient les actes**.

La famille de Mélissa m'a dit son souhait de remercier tout le monde, tous ceux qui lui ont manifesté tant de gentillesse et de soutien et **elle m'a assuré avoir une pensée pour la famille de Sébastien** qui, pour elle comme pour moi, n'est en rien responsable de l'acte commis par leur fils. Vous connaissant, je suis sûr que vous ferez la part des choses et j'ai dit à Madame et Monsieur Dupuis que l'avenir ne sera pas facile mais que les Grenaysiennes et les Grenaysiens, une fois le choc passé, feraient le nécessaire pour qu'ils ne se sentent ni rejeter, ni mis à l'écart.

Dans ce magnifique été qui nous irradie de sa chaleur et de sa moiteur, **notre commune a été déchirée par un drame. Mélissa, nous pensons tous à toi et aux tiens**.

Le Maire,
Christian CHAMPIRÉ
lundi 19 juillet

NOCES DE DIAMANT

ARLETTE ET BENOÎT MYLLE, ILS REDISENT OUI 60 ANS APRÈS !

A la salle des mariages de la mairie, Christian Champiré, maire de Grenay, a célébré les 60 années de vie commune d'Arlette et Benoît Mylle. En présence des membres de leur famille, le couple s'est vu offrir quelques cadeaux et relater les grandes lignes de leur vie.

Arlette est née le 8 juillet 1927 à Grouches, près de Doullens dans la Somme. Issue d'une famille de cinq enfants, elle est la fille de Thérèse Bernauld et d'Arnold Mahu, employé à la SNCF. Elle arrive dans le Pas-de-Calais, lorsque son père est nommé à Bully-les-Mines. Suite à sa scolarité au sein de l'actuelle école Suzanne Blin, elle obtient son certificat d'études. Elle débute sa carrière professionnelle chez Debeaumont, marchand de meubles à Bully, puis travaille dans une famille d'ingénieurs à Mazingarbe pour laquelle elle



Les époux entourés des membres de leur famille et en présence du maire Christian Champiré, en salle des mariages.

élève le fils pendant cinq années.

Benoît voit le jour le 6 novembre 1928 à Grenay. D'une famille de deux enfants, il est le fils d'Adeline Dupriez et de Vincent Mylle, électricien au service électrique des ateliers centraux de Bully-les-Mines. Scolarisé à l'école Rostand de Grenay, il y réussit au certificat

d'études. Il commence son parcours professionnel dès l'âge de 15 ans à l'atelier-montage des ateliers centraux comme apprenti ajusteur puis y fait la quasi-totalité de sa carrière au service électrique.

C'est à Bully, dans un dancing, que le couple se rencontre. D'em-

blée, ils se plaisent. C'est le coup de foudre ou quasiment. Le 17 juillet 1950 à Grenay, leur mariage est célébré par Paule Lebas, adjointe du maire de l'époque, Pierre Bataille. De leur union naît un fils : Patrick. Ils ont la joie d'avoir un petit-fils Sébastien et deux arrière-petites-filles, Chloé et Emma.

Les passions d'Arlette sont nombreuses : la couture, les mots fléchés, le jardin, les fleurs et le tricot. Benoît aime également le jardin, la lecture mais il est surtout un grand amateur de pêche. Tous les deux ont beaucoup voyagé en France. Aujourd'hui, ils apprécient la tranquillité dans leur maison grenaysienne dans laquelle ils vivent depuis de nombreuses années.

La municipalité leur souhaite encore beaucoup de bonheur à eux, et à ceux qui leur sont chers.

VISITE GRATUITE AU MUSÉE DE LEWARDE

Devant le musée.



Organisée dans le cadre des quartiers d'été, une visite gratuite au musée de la mine à Lewarde a été mise en place pour la 1^{ère} fois par l'association Solihand. Soutenue par la municipalité et le Fonds de Participation des Habitants (F.P.H.), cette action a rassemblé une quarantaine de personnes. Lors des quartiers d'été, le samedi 31 juillet face à l'église St Louis, les bénévoles de Solihand seront présents pour proposer une initiation aux jeux d'antan.

Rens. au 06 29 57 50 32.

RÉACTION

GRENAY, C'EST UN ENDROIT EXTRAORDINAIRE ... !

Les chiffres de la délinquance établis par le commissariat de Lens laissent à penser que Grenay est un havre de paix avec moins de 40 crimes et délits pour 1000 habitants en comparaison de Lens qui en est à 100 ou de la zone d'Hénin-Carvin qui a des chiffres supérieurs.

Pourtant le vécu quotidien des habitants et des agents de la municipalité n'est pas le même. Les dégradations et les incivilités se développent et notre ville qui pourrait être si agréable à vivre, est perturbée par des énergumènes qui passent leur temps à casser, à salir, à démolir, à taguer ...

La municipalité porte plainte de manière systématique lors de chaque dégradation et les services techniques de la ville réparent, retapent,

protègent tout ce qui a été endommagé. Cela coûte cher, fait perdre du temps mais rappelle à chacun que la ville n'appartient pas à quelques malfaisants.

Faute de témoins et de temps pour les services de police beaucoup de plaintes sont classées sans suite ou le procureur de la République pense qu'un rappel à la loi suffit. Il semble qu'un véritable sentiment d'impunité ait gagné un petit groupe de jeunes de la cité 40 pour la plupart. Face à l'exaspération grandissante des habitants, des services municipaux et des élus, un courrier a été adressé aux familles de ces jeunes pour les rappeler à leurs obligations parentales et aux risques financiers encourus.

D'autre part, la municipa-

lité a décidé d'avoir recours à une surveillance nocturne pour alerter les forces de la police nationale en cas de dégradations, de tentatives d'effraction ou d'ivresse sur la voie publique. Il s'agit d'une mesure qui durera le temps nécessaire pour ramener ce groupe à la raison mais ce dispositif n'aura d'utilité que si l'ensemble des habitants se sent concerné et n'hésite ni à faire le 17 en cas de problème (jeunes sur les toits, dégradations, tapage nocturne ...), ni à donner les prénoms, les noms et les adresses des jeunes responsables de ces désordres.

Grenay est notre ville, nous en sommes fiers et nous ne l'abandonnerons pas à quelques gamins désœuvrés !

C.C.

LOISIRS

SORTIE FAMILIALE À BOULOGNE-SUR-MER

Dans le cadre des ateliers autour de la parentalité mis en place par le CCAS, une sortie familiale à Boulogne-sur-mer a été organisée.

Douze familles composées de quatorze parents et vingt-deux enfants accompagnés de leurs animatrices ont pu découvrir ou redécouvrir les nombreuses espèces sous-marines au centre Nausicaa. Elles ont ensuite pique-niqué ensemble et profité de la plage dans une ambiance conviviale et riche en échanges. La journée s'est achevée autour d'un goûter lors duquel les enfants ont pu se rafraîchir avec une glace.

L'action a été menée en partenariat avec l'équipe du PRE (Projet de Réussite Educative) et l'association des travailleuses



Au départ de cette journée à renouveler pour l'an prochain.

familiales de Grenay. Elle a bénéficié du soutien du Fonds de Participation des Habitants (F.P.H.) et a pu être possible également grâce à une opération d'autofinancement réalisée par les parents lors du Bibliofolies 2010.

FORMATIONS AU CYBER-CENTRE EN SEPTEMBRE

initiation à l'informatique

séances gratuites niveau débutant le jeudi 9 de 9h15 à 11h45 et de 14h15 à 16h45, le vendredi 10 de 9h15 à 11h45

initiation à internet

et à la messagerie électronique

séances tous niveaux le mardi 14 de 9h15 à 11h45 et de 14h15 à 16h45, le mercredi 15 de 9h15 à 11h45

organiser et ranger ses documents

séances tous niveaux le mardi 21 de 9h15 à 11h45 et de 14h15 à 16h45, le mercredi 22 de 9h15 à 11h45

initiation et perfectionnement à la prise de vue et au montage vidéo

séance le jeudi 30 de 9h30 à 11h30

Inscriptions dès le MARDI 17 AOÛT

Rens. au **03 21 45 69 99**.

JOURNÉE AU ZOO AVEC LE RAM



Photo souvenir.

A l'occasion de la clôture de l'année du Relais Assistantes Maternelles (RAM), une journée a été organisée en faveur des assistantes et de leurs enfants. Accompagnée par Virginie Delansay, responsable du RAM, une trentaine de personnes ont pris part à une visite du zoo de Lille proposée par la responsable.

Pour cette 1^{ère} sortie soutenue par la municipalité, les participants ont pu profiter d'un pique-nique, d'un goûter et des jeux proposés. Le RAM sera fermé à partir du vendredi 13 août et ouvrira à nouveau le lundi 6 septembre. Entre-temps, un accueil administratif est prévu du mardi au jeudi de 8h45 à 12h et de 13h à 16h45, le mercredi, le matin uniquement.

Rens. au **03 21 44 58 60**.

RÉACTION

L'ENFER, C'EST LES AUTRES !

Chacun doit comprendre le sens des actions municipales. Prenons l'exemple de la passerelle ferroviaire. En mars, les utilisateurs ont pu constater que le plancher menaçait de s'effondrer. En effet, pour rassurer les passants, un plancher reposant sur des parpaings a été installé il y a quelques années. Avec les vibrations des vélos, des scooters, des quads, ces parpaings se détériorent et le plancher bouge.

Les services techniques ont fait les réparations nécessaires et pour répondre à la demande de nombreux piétons mis en danger par le comportement irrespectueux des cyclomotoristes et des cyclistes, il a été décidé, en accord avec la ville de Bully-les-Mines, de mettre des dispositifs rappelant que la passerelle est destinée aux piétons et à eux seuls. Non seulement



les véhicules à moteurs y sont interdits mais les cyclistes ne sont tolérés que s'ils posent pied à terre. Une passerelle n'est ni une chaussée, ni une piste cyclable mais un trottoir ! Certains devraient réviser leur code de la route.

Samedi 17, j'étais particulièrement énervé car non seulement le portillon avait été arraché mais de nombreuses marches aussi. J'étais avec ma compagne en train de les ramasser quand deux VTTistes ont cru intelligent de prendre le dispositif de Bully pour des chicanes de trial. L'une des personnes qui un jour dans mon bureau m'avait demandé d'intervenir car ses voisins, leurs chiens et les

motos faisaient trop de bruit, avait oublié tout sens du voisinage et du respect des règles. Sur son fier destrier il était le roi et tous ceux qui touchaient à sa précieuse « liberté » n'étaient que des emmerdeurs mal embouchés !

L'enfer c'est les autres écrivait Jean-Paul Sartre mais Georges Brassens ajoutait : « Je suis tellement anarchiste que je traverse aux clous pour ne pas donner aux cognes le plaisir de me verbaliser ! ».

Je suis navré pour les cyclistes mais je sais aussi qu'il leur arrive d'être des piétons traversant cette passerelle avec des courses, une poussette ou tout autre chose et à ce moment-là ils savent à quel point les cyclistes sont un danger et qu'ils seraient mieux à pied ou sur la route !

C.C.

DRÉVENTION

LA CANICULE ET NOUS

En cas de forte chaleur, les personnes âgées transpirent peu et leur corps a des difficultés à se maintenir à 37°C. Elles risquent l'hyperthermie ou « coup de chaleur ». Chez les enfants et les adultes, le corps transpire beaucoup pour se maintenir à la bonne température. Le risque est la déshydratation. Afin de pallier ces risques, voici des conseils donnés par le Ministère de la santé.

Pour les personnes âgées

- je mouille ma peau plusieurs fois par jour tout en assurant une légère ventilation,
- je ne sors pas aux heures les plus chaudes,

- je mange normalement (fruits, légumes, pain...),
- je bois environ 1,5l d'eau/ jour,
- je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur,
- je passe plusieurs heures dans un endroit frais,
- je donne de mes nouvelles à mon entourage.

Pour les enfants et les adultes

- je bois beaucoup d'eau,
- je ne fais pas d'efforts physiques intenses,
- je ne reste pas au soleil,
- je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur,
- je ne consomme pas d'alcool,
- au travail, je suis vigilant pour mes collègues et moi-

même,

- je prends des nouvelles de mon entourage.

Numéros à appeler et aide du CCAS

Si vous êtes une personne âgée et/ou handicapée, isolée, pensez à vous inscrire sur le registre tenu par le CCAS au **03 21 29 09 95**.

Une intervention au domicile est possible (sur demande au CCAS) et en cas de nécessité sur les précautions à prendre en cas de forte chaleur.

Si vous voyez une personne victime d'un malaise ou d'un coup de chaleur, appelez immédiatement les secours en



composant le 15.

Rens. au **0 800 06 66 66** (appel gratuit) ou sur www.sante-sports.gouv.fr/canicule/

DU CASSE DU 15 AOÛT

Organisée par l'Avant-Garde de Grenay avec le soutien de la municipalité du 7 au 16 août



Au programme

- samedi 7 :
 - marché aux puces de 10h à 20h rue Beugnet ;
 - inauguration à 17h à la salle Bigotte
- dimanche 8 : concours de boules à 15h
- lundi 9 : concours de belote à 17h
- mardi 10 : concours de manille à 17h
- mercredi 11 : concours de garçons de café de 17h à 21h ; feu d'artifice à 23h
- jeudi 12 : match des anciens ou humoristique à 19h
- vendredi 13 : moules frites dès 19h
- samedi 14 : football à 14h30 ;
 - marché aux puces de 10h à 20h boulevard st louis
- dimanche 15 : football, final à 14h30 ;
 - bal musette à 15h et 23h
- lundi 16 : manèges au tarif réduit ; feu d'artifice à 23h

(*) Pour les marchés aux puces (4€ les 4 mètres), les réservations se font au stade Viseux boulevard de la plaine les lundi, mercredi et vendredi de 17h30 à 19h (bureau du haut).

Rens. au **03 21 72 96 39** ou **06 65 74 46 96**.

VOTRE AGENDA



QUARTIERS D'ÉTÉ - gratuits et ouverts à tous, **samedi 31 juillet église**

St Louis : initiation au javelot, à la lutte..., jeux d'antan et gonflables, mini golf, baptême moto, tir au but, street ball et concentration de tuning - de 18h30 à 20h30, spectacle de rue - de 19h30 à 22h30, repas de quartier - dès 22h30, projection du film "Loi" avec Sophie Marceau (en 1^{ère} partie court métrage sur les relations "adultes-ados" présenté par les jeunes du CAJ) - rens. au **03 21 45 69 99**.

TUNING - 2^{ème} meeting organisé le dimanche 12 septembre boulevard de la Plaine - exposant 5€, moto 2€, visiteur 1€, moins de 10 ans gratuit - rens. au **06 09 55 31 74**.

VOS INFOS DIVERSES

LOISIRS - pour les inscrits à la "Journée des oubliés" à Paris le jeudi 19 août, le départ est fixé à 7h - la présence est obligatoire à 6h45 place Daniel Breton - le retour est prévu vers 20h30 - 21h - offert par l'association « Mieux Vivre à Grenay », le repas du midi est prévu ainsi que le goûter (pour les enfants de moins de 3 ans, prévoir les repas) - en cas de désistement, les places ne seront pas remboursées - vous pouvez toutefois vous faire remplacer par une autre famille et en informer le CCAS au **03 21 29 09 95**.

CCAS - les horaires public changent. Dès le 1^{er} septembre : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h - **fermé le samedi**.

INSCRIPTION CANTINE ET ACCUEIL PÉRISCOLAIRE - inscriptions année scolaire 2010/11 au SEL, 66 rue Beugnet, les mardi 24, mercredi 25 et jeudi 26 août de 9h à 12h et de 14h à 17h - **à fournir** : ATTESTATIONS de l'employeur du père et de la mère, assurance responsabilité civile, aides aux temps libres 2010 de la CAF, carnet de santé et numéro de sécurité sociale.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES - avant de partir en vacances, faites connaître au commissariat de police vos périodes de congés. Durant votre absence, les policiers veilleront sur vos biens - rens. au **03 21 44 51 51**.